



Sylvie Roy
Députée de Lotbinière
Chef du deuxième parti d'opposition

Québec, le 24 mars 2009

Madame Lise Thériault
Ministre déléguée aux Services Sociaux
Édifice Catherine de Longpré
1075 chemin Sainte-Foy
15^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Objet : Campagne d'Appui aux organismes communautaires

Madame la Ministre,

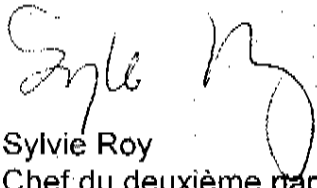
Suite à une rencontre avec le Regroupement des organismes communautaires, nous vous informons aujourd'hui de notre prise de position au sujet de leur revendication budgétaire.

L'ADQ croit aux initiatives émanant des communautés, et en l'autonomie de ces dernières, comme moteur privilégié de leur développement et de leur bien-être. Nous pensons que la responsabilisation des individus et des groupes est la meilleure garantie de succès face au défi qu'ils ont à relever quotidiennement. Le gouvernement se doit de jouer un rôle d'accompagnateur qui a à cœur l'intérêt commun, et non un rôle de geôlier qui tue l'initiative et condamne ceux qui sortent des normes qu'il a édictées.

Soumis à des restrictions budgétaires importantes, ils ont le souci d'une gestion équilibrée de leur budget, qui cadre aussi avec notre vision de ce que doit être un rapport coût/efficacité des services offert à la population.

Les organismes communautaires répondent généralement à des besoins non comblés par l'appareil public ou alors le font en complémentarité de celui-ci. C'est pourquoi nous pensons qu'un financement adéquat des organismes communautaires est essentiel à la poursuite de leur mission. Nous souhaitons donc par la présente leur témoigner notre appui dans la poursuite de leur revendication.

Veillez accepter, madame la ministre, nos cordiales salutations.



Sylvie Roy
Chef du deuxième parti d'opposition

SR/km